N3203 - Manutention portuaire

Appellations

- Acconier / Acconière de l'armée
- Arrimeur largueur / Arrimeuse largueuse de l'armée
- Chef de quai manutention portuaire
- Chef d'équipe de manutention portuaire
- Commis / Commise de quai portuaire
- Elingueur / Elingueuse
- Empoteur/dépoteur / Empoteuse/dépoteuse
- Ouvrier / Ouvrière de manutention portuaire

- Ouvrier / Ouvrière docker
- Ouvrier portuaire calier / Ouvrière portuaire calière
- Ouvrier portuaire débardeur / Ouvrière portuaire débardeuse
- Ouvrier portuaire grimpeur / Ouvrière portuaire grimpeuse
- Ouvrier portuaire saisisseur / Ouvrière portuaire saisisseuse
- Ouvrier portuaire signaleur / Ouvrière portuaire signaleuse
- Pointeur / Pointeuse portuaire

Définition

Réalise des opérations de manutention portuaire de transbordement de cargaison (vrac, hydrocarbures, marchandises, conteneurs, ...) à bord de bateaux (navire de mer, barge, ...) ou à quai (train, camion, ...), manuellement, ou à l'aide d'engins de manutention à conducteur autoporté (chariot élévateur, ...) ou de véhicules lourds (cavalier, remorque porte-conteneur, ...), selon la réglementation portuaire et les règles de sécurité. Peut coordonner l'activité d'une équipe.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Les permis poids lourds C, C1, CE, C1E (précédemment C ou EC) peuvent être requis.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être demandé(s).

Une bonne condition physique est requise.

La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de manutention portuaires, de l'armée, en contact avec différents intervenants (portiqueurs, grutiers, ...).

Elle peut varier selon la constitution de l'équipe (travail au sol, à bord, en pontée, en cale, ...), le type de manutention (élingage, saisissage, dépotage/empotage, ...) ou les caractéristiques des opérations de transbordement (gabarit du navire, nature des marchandises, ...).

L'activité peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

L'activité s'effectue sur zones portuaires (terminal portuaire, quai de port maritime ou fluvial, ...) et peut impliquer un travail en hauteur et le port répétitif de charges lourdes ou volumineuses.

Le port d'équipements de protection (casque, chaussures de sécurité, gants, ...) est requis.

Activités et compétences de base

Activités	Compétences
Activités Sélectionner et positionner le matériel et les élingues, treuils, selon la nature de la cargaison Procéder à l'ouverture ou la fermeture des panneaux de cale Installer et vérifier les équipements d'accès aux bateaux (rampes, échelle de coupée et passerelle) Enlever et déposer les charges, les positionner en coordination avec les équipes d'intervention Nettoyer et ranger la zone de travail (matériel, accessoires,) Effectuer la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements	Compétences Savoirs théoriques et procéduraux Règles de sécurité portuaire Gestes et postures de manutention Organisation et fonctionnement de la zone portuaire (plan de circulation, zones de stockage,) Caractéristiques des engins de levage Modalités de chargement/déchargement de marchandises Règles de sécurité liées aux produits dangereux Savoirs de l'action Appréciation de charge (poids, volume, centre de gravité,)
	Utilisation d'engins de manutention non motorisés (transpalette, diable,) Utilisation de matériel de levage Utilisation d'outils de radiocommunication Interprétation de signaux

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
Utiliser un engin nécessitant une habilitation :	
■ FIMO option marchandises	
■ FCO option marchandises	
 CACES R 389-1 (Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol) 	
 CACES R 389-2 (Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6 000 kg) 	
 CACES R 389-3 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg) 	
 CACES R 389-4 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg) 	
CACES R 389-5 (Chariots élévateurs à mât rétractable)	
 CACES R 389-6 (Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (maintenance, démonstration, essais) 	
Effectuer des manoeuvres nécessitant une habilitation :	
Certificat d'Initiation Nautique	
Permis de Conduire de Moteur Marin	

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
Déplacer des charges au moyen d'un engin :	Savoirs théoriques et procéduraux
Camion cabestan	Réglementation liée à la conduite d'engins de manutention
■ Cavalier	
■ Chariot-élévateur	
■ Grue de navire	
Remorque porte-conteneur	
■ Tracteur sellette	
Réceptionner et contrôler des produits (quantité, conformité, avarie, marquage,) et transmettre un état des anomalies et incidents relevés au service concerné	Savoirs de l'action
	Remplissage de bon de livraison
Effectuer l'entretien de premier niveau de l'engin et des équipements	Savoirs théoriques et procéduraux
	Procédures d'entretien d'engins de manutention
Effectuer des opérations de conditionnement de produits (tri, regroupement par lots,)	
Réaliser des opérations de sécurité portuaire (prévention incendie, filets anti-pollution,)	
Renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les informations au service concerné	
Coordonner l'activité d'une équipe	

Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
Entreprise de levage, manutention	■ Armée	■ En zone frigorifique
Entreprise de transport maritime de marchandises		
■ Entreprise industrielle		
■ Entreprise publique/établissement public		
Site portuaire		

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
N3203 - Manutention portuaire	N1101 - Conduite d'engins de déplacement des charges
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N1102 - Déménagement
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N1103 - Magasinage et préparation de commandes
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N1104 - Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N1105 - Manutention manuelle de charges
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
N3203 - Manutention portuaire	I1601 - Installation et maintenance en nautisme
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N3203 - Manutention portuaire	N1303 - Intervention technique d'exploitation logistique
■ Toutes les appellations	Chef de quai réception/expédition